



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2764
23 juillet 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



Passé sanitaire et vaccination forcée: c'est non!

À Paris, le 17 juillet.

Pegasus

**Les opposants
espionnés**

Page 12

Inondations

**Catastrophe naturelle
et incurie gouvernementale**

Page 6

Algérie

**Révolte
dans le Sud**

Page 7

Leur société

- Les travailleurs conscients et la vaccination 4
- Loi sanitaire : une nouvelle arme patronale 5
- La police exemptée 5
- Marseille – cité des Flamants : un drame annoncé 8
- Hôpitaux : des Urgences fermées la nuit 8
- Clinique Turin – Paris 8^e : les travailleurs se font respecter 8
- Logiciel Pegasus : barbouzes 2.0 12

Dans le monde

- Inondations : catastrophe naturelle et responsabilités gouvernementales 6
- En Allemagne 6
- En Belgique 6
- Belgique : régularisation des sans-papiers ! 6
- Migrants : l'enfer des prisons libyennes 6
- Algérie : les jeunes du Sud se révoltent 7
- Toujours plus d'armes pour les militaires 7
- Iran : les précaires du pétrole en grève 7
- JO de Tokyo : pandémie ou non, la course au fric continue 12

Dans les entreprises

- PSA – Poissy : des intérimaires volés 10
- SNCF – Technicentre Châtillon : une sanction qui ne passe pas 10
- Semat – La Rochelle : l'exploitation made in France 10
- Aéroports de Paris : fin de la première manche 11
- Holder – La Madeleine : le ras-le-bol explose 11

Agenda

- Les militants de Lutte ouvrière à la rencontre des travailleurs 12

Il y a 100 ans

- L'envol du communisme en Chine 9

Passé sanitaire et vaccination forcée : c'est non !

Surpris par une nouvelle flambée épidémique, Macron a opté pour la vaccination contrainte et forcée. Alors qu'il avait juré, avec tous les perroquets de LREM, que le passe sanitaire ne serait jamais demandé pour les activités du quotidien, celui-ci entre en vigueur le 21 juillet pour les cinémas et les spectacles et le 1^{er} août pour les cafés, les restaurants, les trains et même pour faire ses courses dans un centre commercial !

Cela promet un beau bazar et va rendre la vie impossible à ceux qui ne sont pas complètement vaccinés. Mais Macron s'en moque bien : c'est « J'ordonne et débrouillez-vous ! » Quel mépris !

Qu'arrivera-t-il aux salariés qui n'auront pas de passe sanitaire à jour ou à ceux qui ne voudront pas se plier à l'obligation vaccinale ? Seront-ils mis à l'amende ? Suspendus ? Licenciés ? La non-vaccination est devenue un nouveau motif de licenciement, eh bien voilà une attaque antiouvrière de plus à combattre !

La vaccination est un moyen puissant pour combattre l'épidémie, mais Macron s'en sert comme d'une arme politique pour dissimuler sa propre responsabilité. Il s'en sert pour cacher combien la gestion capitaliste des hôpitaux est criminelle. Il s'en sert pour faire oublier le manque de moyens humains et matériels du système de santé.

Macron est en campagne et il utilise la crise sanitaire pour resserrer les rangs derrière lui, en dressant les vaccinés contre les non-vaccinés. Il aimerait que nous passions le temps à nous dénigrer, nous déchirer et nous contrôler les uns les autres, plutôt que juger de son action et lui demander des comptes.

Gabriel Attal, le porte-parole du gouvernement, a osé opposer la « France laborieuse et volontariste » à « une frange capricieuse et défaitiste qui se satisfait de rester dans le chaos et l'inactivité ». Il en est donc à traiter de fainéants les non-vaccinés ! Celles et ceux qui sont concernés, les soignants, les aides à domicile, les caissières, les conducteurs de bus, les agents de nettoyage, tous ceux qui ont porté la société lors des confinements, apprécieront !

De nombreux politiciens de droite et du PS ont salué le « courage politique » du président. Ce que ces gens-là appellent « courage », c'est de mener les travailleurs à la trique et de s'aplatir devant les puissants et les plus riches.

Ne tombons pas dans le piège grossier tendu par Macron. Ses mesures autoritaires ne font que

préparer les mauvais coups qui vont suivre : la baisse des allocations chômage et la menace de porter la retraite à 64 ans. Autant dire qu'il y a de quoi être en colère !

Le rejet qui s'exprime dans les manifestations contre le passe sanitaire ne se nourrit pas seulement d'idées complotistes et antivaccin. Il exprime aussi l'opposition à la politique de Macron et la méfiance vis-à-vis d'un pouvoir complice des pires méfaits des capitalistes.

Alors, il faut se battre pour que la colère actuelle ne soit pas récupérée par des démagogues d'extrême droite comme Dupont-Aignan et Philippot, qui se moquent complètement des droits des travailleurs. Le monde du travail peut et doit lui donner une issue en défendant un programme correspondant aux intérêts de tous les travailleurs.

Beaucoup d'opposants au passe sanitaire et à l'obligation vaccinale mettent en avant la défense des « libertés individuelles ». Cela ne peut pas être un programme pour les travailleurs. De quelle liberté parle-t-on ? Celle d'entrer dans un grand centre commercial sans passe sanitaire ? Mais si on ne peut pas remplir son chariot parce qu'on est mal payé ou au chômage, cette liberté-là ne va pas loin !

Défendre les « libertés individuelles », c'est aussi reconnaître la liberté du patron d'exploiter et de licencier comme il le veut, et ce n'est pas un hasard que ce mot d'ordre soit brandi par des figures d'extrême droite ! Les travailleurs ne pourront conquérir leur liberté qu'en prenant conscience de leurs intérêts de classe pour les imposer à la classe capitaliste et à ses larbins politiques.

L'épidémie a mis à nu le manque de moyens des hôpitaux : il faut recruter, former en masse et augmenter les salaires des soignants !

Il ne suffit pas de vacciner à tour de bras ici, car tant que les pays pauvres seront privés de vaccins, de nouveaux variants surgiront : il faut lever les brevets sur les vaccins contre les laboratoires pharmaceutiques qui ne jurent que par leurs profits !

Le gouvernement dit que la crise sanitaire coûte cher : il faut rendre publics tous les contrats pour connaître le coût de revient des tests et des vaccins et arrêter d'engraisser les laboratoires !

N'acceptons pas que les travailleurs qui ne décident de rien soient accusés de tout ! À ceux qui dirigent de rendre des comptes !



Non à la retraite à 64 ans!

Dans son allocution du 12 juillet, Macron a déclaré: «*Parce que nous vivons plus longtemps, il nous faudra travailler plus longtemps et partir à la retraite plus tard.*»

«*Je ne lancerai pas cette réforme tant que l'épidémie ne sera pas sous contrôle et la reprise bien assurée*», a-t-il ajouté. La réforme des retraites est pour l'instant reportée, mais Macron a tenu à réaffirmer sa nécessité.

Il envisage visiblement le recul de l'âge de la retraite à 64 ans, ce qui inquiète de nombreux salariés qui ne se voient pas à la tâche jusqu'à cet âge-là. En fait, tous ceux qui ne pourraient pas travailler jusque-là seraient condamnés à vivre de maigres allocations en attendant d'avoir droit à la retraite. Et c'est déjà le cas pour bien des travailleurs qui, à cause de la réforme Fillon de 2010, doivent attendre 62 ans pour toucher leur retraite. Entre 60 et 62 ans, la moitié seulement des travailleurs ont un emploi. Un tiers sont inactifs, dont beaucoup en invalidité ou en longue maladie, et 20% sont au chômage.

Reculer l'âge de la retraite à 64 ans augmenterait le nombre de travailleurs

malades ou invalides, qui attendraient encore plus avant de pouvoir toucher leur retraite. Et ceux dont les patrons ne voudraient plus passeraient encore plus de temps au chômage, certains en fin de droits, avec des allocations très faibles, avant d'avoir droit à une

petite retraite.

Quelle que soit la réforme proposée, retraite à points, recul de l'âge de la retraite, augmentation du nombre d'annuités pour une retraite complète..., le but est toujours de réduire les sommes consacrées aux retraites et de condamner de plus en plus de travailleurs âgés à vivre dans la misère. Il n'y a aucune raison de l'accepter!

Hélène Comte



Grandes fortunes : à elles de payer la crise!

LA PETITE SOFIA LE PETIT KEVIN LE PETIT ARNAULT



2,9 KG 3,6 KG 157 MILLIARDS €

Dans le palmarès des grandes fortunes de France publié par le magazine *Challenges*, on retrouve Bernard Arnault (LVMH) dont la fortune est passée de 100 milliards d'euros en 2020 à 157 milliards en 2021. S'y trouvent aussi en bonne place Patrick Drahi, propriétaire de SFR, qui supprime 2000 emplois cette année, la famille Mulliez, à la tête d'une fortune de plus de 24 milliards d'euros, qui a multiplié les licenciements à Auchan, Alinea ou Leroy Merlin, ou encore Pinault, qui a fait passer l'effectif de La Redoute de 7000 salariés à 1400 en quelques années.

Cet enrichissement ne tombe pas du ciel. Il vient de l'exploitation toujours plus féroce des travailleurs en France et dans le monde:

licenciements pour les uns et aggravation des conditions de travail pour les autres, attaques sur les salaires. Les milliards ainsi tirés du travail de l'ensemble de la classe ouvrière sont pour une part dépensés en caprices de riches prêts à dépenser des centaines de milliers de dollars pour quelques minutes dans l'espace en apesanteur. Mais surtout, ils sont investis dans la spéculation à un point tel que l'économie se trouve en permanence au bord du krach.

Voilà comment le patrimoine de ces 500 premières fortunes a bondi de 30% en un an et frôle les 1000 milliards d'euros. Il faudra imposer que ces milliards servent à l'emploi et aux salaires.

A.R.

Accords Lafarge-Daech: l'État français complice!

Le 22 juillet, la Cour de cassation doit se prononcer sur l'annulation de la mise en examen pour complicité de crime contre l'humanité de la cimenterie Lafarge pour ses agissements en Syrie.

Le cimentier est accusé d'avoir financé des groupes terroristes, dont Daech, pour maintenir l'activité d'une de ses usines. S'ajoute la mise en examen ouverte



en 2017 pour «*financement du terrorisme*».

En effet, en 2013 et 2014, Lafarge avait eu recours à des intermédiaires mi-djihadistes, mi-hommes d'affaires liés au groupe terroriste Daech. Parmi les preuves qui accablent le cimentier Lafarge: un laissez-passer qu'un chauffeur du groupe devait présenter aux checkpoints de Daech avec instructions faites aux «*frères combattants de laisser passer ce véhicule aux*

checkpoints [qui transporte] du ciment de l'usine Lafarge après un accord passé avec l'usine pour le commerce de ce matériau».

Le quotidien *Libération* a révélé l'existence d'un document de la DGSE qui prouve que l'État français était bien au courant des accords passés entre Lafarge et Daech dès l'été 2014. Ce document précise que le numéro un mondial du ciment a versé 13 millions d'euros au groupe terroriste

qui contrôlait alors la zone où était installée la cimenterie. Une fois ces partenaires commerciaux djihadistes chassés par la coalition franco-américaine, Lafarge a poursuivi ses affaires avec de nouveaux intermédiaires. S'il y a finalement un principe sur lequel les armées impérialistes et les milices terroristes sont d'accord, c'est bien celui du respect de la propriété privée capitaliste.

Christian Chavaux

Sil rouge

Macron entend des voix électorales

Macron n'est pas le premier président à se rendre à Lourdes mais il a choisi de se montrer au plus près des pèlerins du sanctuaire catholique. Il était venu discuter, prétend-il, tourisme et gros sous, et en a profité pour faire un clin d'œil appuyé à l'électorat catholique.

Les croyants prétendent

que les voies du seigneur sont impénétrables, celles de Macron sont claires comme de l'eau bénite: elles mènent aux urnes pour 2022.

Dupond-Moretti au banc des accusés

Le ministre de la Justice Dupond-Moretti a été mis en examen le 16 juillet mais il garde ses fonctions. Il a reçu le soutien de Macron et d'une partie des notables de LREM, de LR, et jusqu'à l'extrême droite.

Il est soupçonné d'avoir profité de sa fonction de ministre pour régler ses comptes avec des

magistrats avec lesquels il avait eu maille à partir quand il était avocat dans l'affaire des «*écoutes*» visant Nicolas Sarkozy, dont Dupond-Moretti était proche.

Mis en examen, il a évité le placement sous contrôle judiciaire. Il n'est pas le seul ministre qui se retrouve poursuivi par la justice. Ces politiciens font la morale aux travailleurs, mais ce n'est pas la honte qui les étouffe.

République en Marche... ou crève

Un audit a été lancé sur le Service d'information

du gouvernement (SIG), après des accusations de «*management brutal*» de son directeur, Michaël Nathan. Il qualifie publiquement certaines salariées de «*trop vieille*», de «*ringarde*», et d'autres de «*feignant*». Et commence les réunions en lançant: «*C'est de la merde, vous êtes nuls.*» C'est ce que ce directeur appelle le «*social listening*» sans doute. Mais les collaborateurs ont fait fuiter l'information auprès du *Monde*, et Jean Castex feint de découvrir l'affaire. Pourtant, ce chef de service ne fait que prendre exemple sur le mépris du président.

Le vrai visage de la police

Il a fallu trois ans pour que l'État soit condamné suite au contrôle dans une gare parisienne de trois lycéens d'origine immigrée qui rentraient d'une sortie scolaire avec leur classe. Leur enseignante s'était interposée sans pouvoir stopper l'action des policiers.

Les contrôles au faciès sont la règle. Ils sont encouragés par la hiérarchie policière et couverts par le ministère de l'Intérieur. La police, garante de la liberté, de l'égalité et de la fraternité? Une fable!

Les travailleurs conscients et la vaccination

L'allocution de Macron lundi 12 juillet a soulevé une vague d'indignation, voire de colère, chez un nombre important de travailleurs, touchés tant par le ton que par le contenu du discours.

Le ton de Macron était celui du bourgeois, porte-voix de sa classe, suant le mépris pour le monde du travail. Le contenu insistait sur la reprise de la politique antiouvrière d'avant le Covid – mise en œuvre autoritaire de la réforme de l'assurance chômage dès octobre, offensive contre les retraites – mêlée, sous prétexte de lutter contre le coronavirus, à des mesures contraignantes telles que l'obligation vaccinale pour le personnel soignant et le passe sanitaire.

Nous nous sommes exprimés bien des fois dans les éditoriaux de nos bulletins d'entreprise, sur la forme comme sur le fond.

Les discussions sur ces questions ont perturbé y compris les travailleurs parmi les plus conscients, voire des militants communistes révolutionnaires.

Comment intervenir ? Comment affirmer tout à la fois que la vaccination peut être utile sans pour autant accepter qu'elle soit imposée comme une obligation, avec des conséquences dramatiques pour ceux qui n'obéissent pas aux oukases

gouvernementaux ? Comment ne pas apparaître comme solidaire du discours officiel, qui rend aujourd'hui responsables de la propagation du virus ceux qui sont, comme le personnel de santé, en première ligne dans le combat pour le vaincre ? Comment ne pas sembler affirmer, fût-ce hypocritement, que Macron a raison dans sa politique sanitaire ?

Aucune de ces questions ne doit être écartée. Elles exigent toutes des réponses correspondant aux intérêts des travailleurs. Cela exige des efforts pour comprendre et faire comprendre, avec la préoccupation de raisonner, pour répondre à partir des préoccupations, des sentiments, des inquiétudes des travailleurs eux-mêmes et, plus particulièrement, de leurs couches les plus exploitées et les plus opprimées.

Une boussole, la conscience de classe

La principale boussole de tous les travailleurs doit être la conscience de classe. Par la compréhension fondamentale que la société est divisée entre une minorité

bourgeoise privilégiée et une majorité d'exploités, aux intérêts diamétralement opposés, qui sont en lutte permanente, de façon plus ou moins intense. Par l'engagement dans le camp des travailleurs en ce qu'il est la seule force sociale capable de débarrasser la société du carcan du capitalisme. Non seulement cette lutte ne s'est pas arrêtée pendant la pandémie mais, au contraire, elle s'est intensifiée, même si pour le moment elle est menée pour ainsi dire exclusivement par la classe capitaliste contre les classes exploitées. La preuve la plus évidente en est que la grande bourgeoisie s'est enrichie malgré et, pour beaucoup, grâce à la pandémie, alors que celle-ci, conjuguée à la crise économique, a gravement atteint les conditions d'existence de l'ensemble de la classe ouvrière.

C'est cette réalité qu'expriment, confusément, les réactions contre l'obligation vaccinale. À bien des égards, cette contestation ressemble à celle des Gilets jaunes. Elle exprime des mécontentements profonds, mais, par sa confusion entre intérêts différents, voire contradictoires, elle ne permet à aucune perspective de se dégager.

Le gouvernement s'efforce, depuis le début, d'utiliser le sentiment largement répandu que, face à la pandémie, il faut se serrer les coudes, quelle que soit sa classe ou sa position sociale. Ce sentiment n'est pas dû seulement à la propagande des gouvernements, des politiciens et des journalistes à leur service. Ils l'utilisent cependant, le renforcent, l'amplifient et l'opposent aux intérêts des exploités.

Tout cela influe sur la façon dont les masses expriment leur mécontentement. Tout cela donne aux sentiments, et surtout à leur expression publique, un caractère confus et contradictoire.

Eh bien, le rôle des travailleurs conscients doit être d'éclairer cette situation confuse de la seule façon utile pour la classe ouvrière, à la lumière de leur conscience de classe !

Cela commence par la conscience du fait qu'il faut combattre toute prétendue unité nationale. Invoquer une convergence des intérêts de toutes les classes de la société face au coronavirus est mensonger. L'axe principal de l'intervention des travailleurs conscients doit être de dénoncer ce



Un malade du Covid attend d'être admis aux Urgences d'un hôpital de New Delhi.

mensonge. Mensonge qui sert aussi de diversion pour dissimuler la responsabilité de la grande bourgeoisie.

Contre la division des travailleurs

Par ailleurs, il faut que les travailleurs conscients combattent la politique qui consiste à diviser les classes exploitées elles-mêmes, en fonction d'oppositions partielles et partiales, comme, au début de la pandémie, entre partisans et adversaires du confinement et, aujourd'hui, entre partisans et adversaires de la vaccination.

Il ne s'agit pas seulement d'une prise de position morale. Il ne s'agit pas non plus d'en rester à dénoncer la diversion qui consiste à reprocher aujourd'hui aux travailleurs de la santé d'être des irresponsables, pour dissimuler les responsabilités de la classe dirigeante. Il faut proposer aux travailleurs des revendications qui peuvent unifier leur camp dans un même combat contre la bourgeoisie et ses paillassons politiques.

Nos interventions doivent rappeler que, si le gouvernement insiste sur l'opposition entre partisans et adversaires de la vaccination, c'est pour se défausser des problèmes infiniment plus graves pour l'avenir que représentent les conséquences de la crise, du chômage, de l'effondrement du pouvoir d'achat des travailleurs.

Il faut mettre en avant, dans le domaine de la santé comme dans tous les autres, les revendications qui unifient les travailleurs contre la bourgeoisie. Le combat contre le coronavirus ne se limite pas, comme le répètent les perroquets du gouvernement et des médias, à la question de la vaccination. Il concerne autant et bien plus l'insuffisance des moyens que la bourgeoisie laisse au système de santé, la gestion des hôpitaux en fonction des critères

capitalistes, l'importance de leurs moyens, le nombre et la qualification du personnel, le salaire insuffisant des travailleurs de la santé, etc.

La vaccination est un progrès scientifique malgré les incertitudes de la recherche et d'éventuels effets secondaires. Mais affirmer clairement cette opinion et dire que nous sommes vaccinés ne signifie pas militer sur cette question.

Vaccination et progrès social

Le rôle des travailleurs conscients n'est certainement pas de militer pour la vaccination en elle-même, indépendamment du contexte social, c'est-à-dire de la classe qui dirige la société et qui prend en charge ces mesures. *Le Monde* des 11 et 12 juillet titrait en Une : « Vaccination : les risques de la fracture Nord-Sud ». C'est un euphémisme, dont *Le Monde* est coutumier, car ce n'est pas un risque, c'est la réalité !

Au lieu que le vaccin devienne, ainsi que l'affirment hypocritement les politiciens « un bien commun de l'humanité », il se transforme en une arme contre les pauvres ici, en France. Et, à l'échelle du monde, il devient une arme des pays riches contre les pays pauvres. Au lieu de faire progresser l'ensemble de l'humanité, il creuse encore plus l'inégalité entre sa partie pauvre et sa partie riche. La presse rapporte qu'en Haïti, personne n'a encore été vacciné, sauf sans doute ceux qui sont assez riches pour aller se faire vacciner aux États-Unis ou en France. En quoi cette vaccination y est-elle un progrès ?

Les travailleurs n'ont pas à faire confiance au gouvernement, ni aux laboratoires pharmaceutiques et aux groupes capitalistes, guidés exclusivement par la recherche du profit pour leurs actionnaires. Ils n'ont pas à faire confiance à un système économique qui produit



Les travailleurs de la santé laissés sans les moyens nécessaires face à la pandémie.

l'inégalité en même temps que des marchandises. Le progrès que la vaccination pourrait représenter est en permanence contrebalancé, freiné, détourné par les exigences des actionnaires, c'est-à-dire par la propriété privée des moyens de production.

C'est un problème qui n'est pas si différent de celui de la maîtrise de l'énergie nucléaire. Celle-ci représente un progrès incontestable dans le domaine scientifique. Mais, entre les mains de la bourgeoisie dominante, elle peut servir à fabriquer la bombe d'Hiroshima et d'autres dans le futur.

Comme sur tant d'autres questions, la domination de la bourgeoisie et de ses États peut transformer des progrès de la science en reculs pour la société.

Quelle liberté ?

Avancer et propager une politique parmi les travailleurs, c'est aussi combattre ceux qui s'opposent à la politique de Macron au nom d'autres politiques, mais toujours au service de la préservation de l'ordre capitaliste. Ce sont les conspirationnistes et complotistes en tout genre, bien sûr. Mais aussi ceux qui se trouvent aussi bien à l'extrême droite que dans la gauche réformiste, qui critiquent

l'obligation vaccinale et plus généralement l'autoritarisme de Macron au nom de la «liberté individuelle».

C'est une stupidité qui est largement partagée dans la petite bourgeoisie qui se croit «libre», alors qu'elle est opprimée par les mêmes grands trusts capitalistes, par le même État bourgeois, que les exploités de la classe ouvrière.

Que signifie la liberté qui se limite au droit de choisir d'être ou de ne pas être vacciné pour un salarié obligé pour vivre de vendre sa force physique ou son intelligence à son exploitateur ? Que signifie la «liberté individuelle» pour un travailleur sur chaîne, pour un salarié dont toute la vie et celle de sa famille dépend de son patron capitaliste ?

La classe ouvrière ne peut conquérir de liberté qu'en prenant conscience de la nécessité de s'organiser pour transformer son nombre et sa place irremplaçable dans l'économie en force collective, assez puissante pour renverser le pouvoir de la grande bourgeoisie sur le monde.

La classe dominante, précisément parce qu'elle dirige la société, est contrainte de faire face aux problèmes de la société. Mais elle le fait en fonction de ses propres intérêts de classe, qui globalement vont dans le



Une aide-soignante à La Rochelle, le 17 juillet.

sens de la préservation de l'ordre social établi. Dans cette société capitaliste, les progrès eux-mêmes sont entachés de leur contraire réactionnaire.

Si les formulations peuvent être multiples en fonction des interlocuteurs, les deux idées fondamentales de nos interventions sont simples. Mettre le doigt sur la prétention de la classe dominante à représenter les intérêts de la société, en soulignant à quel point ses actions, sa politique, son comportement sont aux antipodes, même si cela est dissimulé par de l'hypocrisie et des mensonges. Avancer en même temps toute revendication qui renforce l'unité de l'ensemble des travailleurs face à la domination de la bourgeoisie sur le monde.

Il n'appartient pas aux communistes révolutionnaires de convoquer l'histoire pour montrer que la

bourgeoisie a imposé dans le passé des changements qui ont représenté des progrès. Oh la grande vérité ! Bien plus généralement, sans les révolutions bourgeoises, plus ou moins abouties, sans le développement de l'économie sur la base capitaliste, le socialisme ou le communisme seraient impossibles.

Il n'appartient pas aux communistes révolutionnaires de faire aujourd'hui le tri dans ce que la bourgeoisie ou ses gouvernements font d'utile pour la société. Ce qu'elle a fait de positif, elle l'a fait dans le passé lointain, à l'époque où elle menait son combat contre des formes d'organisation sociales anachroniques. Depuis longtemps, elle est devenue, principalement ses sommets dirigeants des pays impérialistes, la principale force réactionnaire.

Georges Kaldy



À Paris, le 17 juillet.

Loi sanitaire : une nouvelle arme patronale

Pour assurer la mise en œuvre concrète de l'extension du passe sanitaire décidée par Macron, le gouvernement a soumis au Parlement une nouvelle loi sanitaire. Celle-ci introduit un nouveau motif de licenciement : le refus de la vaccination.

Le texte de la loi n'est pas encore définitif mais, dans les faits, un salarié des multiples secteurs en contact avec du public qui refuse de se faire vacciner pourra être licencié au bout de deux mois. Cela concerne plusieurs millions de travailleurs, dans de multiples secteurs, bien au-delà de la santé ou de l'aide à la personne. Le gouvernement a introduit une étape intermédiaire avant un licenciement définitif : il devra convoquer le travailleur réticent à un «entretien à visée pédagogique». Mais si la pédagogie patronale n'a pas suffi à convaincre, au bout de deux mois de suspension, sans salaire donc, le salarié pourra être licencié «s'il ne peut pas présenter un schéma vaccinal complet».

Sous couvert de lutte contre la pandémie, la loi

donne une nouvelle arme au patronat pour contrôler la vie des travailleurs et les soumettre à son diktat. Car, au-delà des intentions et du texte précis de cette nouvelle loi, la réalité des rapports de force dans de nombreuses entreprises fait que bien des patrons l'utiliseront pour se débarrasser de travailleurs pas assez soumis à leur goût.

Déjà, les lois sanitaires en vigueur sont utilisées par de petits chefs pour sanctionner des travailleurs sous prétexte qu'ils ne portent pas correctement le masque ou pour réduire voire supprimer des pauses et limiter l'accès aux espaces communs au nom du respect des distanciations sociales. Elles aident les patrons à entretenir un climat de soumission. Depuis plus d'un an, pour disperser

des rassemblements ou des piquets de grévistes, la police et la gendarmerie ont multiplié les amendes pour «non-respect des distanciations sanitaires».

La nouvelle loi renforce l'emprise des patrons sur les travailleurs et l'arsenal dont ils disposent pour se débarrasser de ceux qu'ils considèrent comme des fortes têtes. Ceux qui refuseront de se soumettre à la vaccination, par conviction, par crainte ou tout simplement parce qu'ils ne veulent pas obéir au doigt et à l'œil, risqueront leur poste. La grande majorité des travailleurs, parce qu'ils ne peuvent se permettre de perdre leur emploi, obtempéreront. Mais avec le sentiment de subir une nouvelle contrainte.

Le passe sanitaire obligatoire est une attaque antiouvrière de plus qui aidera gouvernement et patronat à imposer toutes celles en préparation. C'est pourquoi il ne faut pas l'accepter.

Xavier Lachau

La police exemptée



LA VOIX DU NORD

Selon le projet de loi en discussion, les policiers et les gendarmes ne seraient pas concernés par l'obligation de vaccination. Le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, a tenté de le justifier en disant que «la mesure ne vaut que pour les personnels travaillant dans des lieux où le passe sanitaire est exigé pour les usagers». Ces policiers infligent pourtant depuis plus d'un an des amendes sous

des prétextes sanitaires. Ils seront chargés d'effectuer les contrôles au domicile des personnes contraintes de s'isoler et vont continuer à disperser les manifestations.

Le gouvernement ne veut imposer aucune obligation à ses forces de répression, dans aucun domaine. La formule du même Attal, «c'est soit la vaccination générale, soit le tsunami viral», ne vaut donc pas pour eux.

D.M.

Inondations : catastrophe naturelle et responsabilités gouvernementales

Les inondations des 14 et 15 juillet ont provoqué d'importants dégâts en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg. Au 19 juillet, plus de 190 personnes y avaient trouvé la mort et des centaines d'autres étaient toujours portées disparues. Des milliers d'habitants de Rhénanie et de Wallonie ont été déplacés et des dizaines de milliers d'autres se trouvent privés d'électricité. De nombreux scientifiques soulignent le rôle du réchauffement climatique dans des phénomènes extrêmes tels que ces inondations. Les politiciens allemands et belges se sont empressés de leur emboîter le pas pour mieux camoufler leur propre responsabilité et celle de leurs prédécesseurs.

En Allemagne

Un des principaux moyens d'alerte pour les populations en Allemagne semble être les sirènes municipales. Or leur nombre a été considérablement réduit ces dernières années.

Alors qu'il y en avait 80000 dans la partie ouest du pays au moment de la guerre froide, elles n'étaient plus que 40000 en 2017. De plus, un test à l'échelle nationale organisé en 2020 révélait que beaucoup étaient défectueuses.

L'autre moyen d'alerte utilisé en Allemagne est une application pour téléphones

portables. Les pluies importantes ayant endommagé des antennes de télécommunications et entraîné des coupures d'électricité, ces alertes n'ont pas été reçues par bien des habitants. Sans parler de ceux qui ne sont pas à l'aise pour se servir d'applications sur leur téléphone, ou n'ont pas un smartphone pour pouvoir les utiliser.

En Allemagne, la politique des gouvernements consiste à rogner sur les dépenses utiles à la population pour favoriser les capitalistes.

M.A.



En Belgique, la protection civile a vu ses moyens drastiquement réduits.

En Belgique

Lundi 19 juillet le bilan provisoire était à 31 morts et toujours 90 portés disparus.

Si la Meuse n'a finalement pas débordé dans le centre de Liège, ville de 200 000 habitants, dans les vallées de l'Ourthe et de la Vesdre les dégâts ont été importants.

Plusieurs petites villes le long de la Vesdre sont complètement dévastées, avec des dizaines de maisons emportées par les eaux et avec elles les personnes surprises ou même réfugiées dans les étages ou sur le toit. Des milliers de personnes ont tout perdu.

Les phénomènes climatiques extrêmes ne sont pas forcément prévisibles. Mais les gouvernements n'avaient pas suffisamment préparé les services de secours à ces situations et ils les avaient même réduits et désorganisés!

En 2017, le gouvernement a décidé d'une réforme pour « être mieux préparé aux nouveaux risques tels que le terrorisme et le changement climatique » en supprimant quatre des six casernes de la protection civile et en réduisant les effectifs de 30%! En même temps, il trouvait des milliards d'euros pour l'achat de nouveaux avions de guerre.

Les renforts de secours ont donc dû être envoyés à partir d'Anvers, à 170 km du lieu de la catastrophe. Et sur les 18000 pompiers que compte le pays, seuls 6000 sont des professionnels à plein temps, et 12000 autres sont des volontaires, dont certains n'ont pas pu se déplacer. Depuis des années, les pompiers dénoncent leur sous-effectif, ainsi que la vétusté de leur matériel.

Une barque a chaviré et

les civils, dont le sauvetage était en cours, ont été emportés, les pompiers sauvés de justesse. Selon le responsable des pompiers, cela ne serait pas arrivé avec une barque mieux motorisée.

Comme pour la pandémie, les ministres multiplient des discours sur la solidarité nationale pour masquer les économies criminelles qui sont réalisées sur les budgets des services de secours comme dans les hôpitaux.

La solidarité de la population a permis à ceux qui ont tout perdu de trouver un abri et quelques biens de remplacement. Quant aux ministres, ils ne sont guidés que par les intérêts des plus riches. Si les travailleurs et la population pauvre en subissent les conséquences mortelles, ce n'est pas leur problème.

Correspondant LO

Belgique : régularisation des sans-papiers!

Depuis mai, à Bruxelles, plus de 400 travailleurs sans-papiers font la grève de la faim au péril de leur vie. Chaque jour, plusieurs d'entre eux sont hospitalisés; certains se sont cousu les lèvres en guise de protestation.

Le gouvernement ne cède pas. Préfère-t-il laisser mourir des dizaines d'hommes et de femmes plutôt que de régulariser collectivement leurs situations? La plupart travaillent ici depuis des années et sont sous-payés. Ils payent même des impôts, mais à cause des pressions politiques d'extrême droite, les ministres et parlementaires laissent les grévistes de la faim risquer leur vie.

Le PS et Ecolo menacent de quitter le gouvernement fédéral de coalition auquel ils participent sous la houlette d'Alexander De Croo, Premier ministre de droite, s'il y a des morts... mais ils n'exigent pas de leur donner des papiers!

Des politiciens évoquent la possibilité de les évacuer, de les hospitaliser et de les nourrir de force... sous couvert d'humanité. Mais de l'humanité, ils n'en n'ont pas! Ces

ministres laissent des patrons sans scrupules exploiter ces hommes et femmes treize à quatorze heures par jour pour un salaire horaire de 2 à 5 euros. Ils les laissent habiter dans des taudis loués cher par des marchands de sommeil. Ils sont complices des nombreuses noyades en Méditerranée de migrants et réfugiés qui cherchent à quitter des pays où la guerre et la misère sévissent.

Il n'y a pas d'autre solution que de régulariser ces travailleurs. Nous devons les soutenir, ce sont d'abord des hommes et des femmes qui sont nos frères et sœurs, des travailleurs qui subissent l'exploitation la plus dure et avec lesquels on doit se préparer à lutter contre ce capitalisme inhumain et tous ceux qui le soutiennent.

Lutte ouvrière Belgique

Migrants : l'enfer des prisons libyennes

Un rapport publié par Amnesty International dénonce les accords passés entre le gouvernement libyen et l'Union européenne, dans le but de pourchasser les migrants en Méditerranée, et le sort que ces derniers subissent.

En 2017, le gouvernement italien, soutenu par l'UE, commençait officiellement à financer une flotte de mercenaires libyens présentés comme des gardes-côtes. Cette politique suivait le traité passé en 2016 avec le gouvernement d'Erdogan pour financer la création de camps de réfugiés en Turquie. Pour les gouvernements européens, l'objectif était de sous-traiter, au-delà des frontières européennes, la chasse et l'emprisonnement des

migrants qui cherchent à traverser la Méditerranée. Depuis 2017, ils ont dépensé des centaines de millions d'euros pour que la majorité de ceux qui partent de Libye soient capturés par les gardes-côtes, avant d'être secourus par des pêcheurs italiens ou par l'Ocean Viking. Rien qu'entre janvier et juin 2021, le rapport d'Amnesty fait état de 15000 telles interceptions.

Les migrants ramenés de force en Libye sont enfermés dans des prisons, appartenant pour certaines au gouvernement libyen et pour d'autres à des bandes armées. Ils y sont torturés, puis les gardiens préviennent leur famille et les soumettent à un chantage à la torture pour les forcer à envoyer de l'argent. Des

milliers de migrants capturés par les mercenaires disparaissent ainsi.

Les migrants décrivent des avions et des bateaux militaires de l'agence européenne Frontex passant à proximité d'eux en mer sans les secourir, avant l'arrivée des mercenaires libyens. L'agence européenne espionne pour les mercenaires libyens.

Les gouvernements européens ont mis en place cette politique de guerre contre les migrants, en sachant, dès le départ, le sort qui leur serait réservé. Pour eux, il s'agit de diminuer le nombre d'embarcations gagnant Lampedusa ou la Sicile, quel qu'en soit le prix humain.

Thomas Baumer



Algérie : les jeunes du Sud se révoltent

Un vent de révolte souffle dans tout le Sud algérien. Partie de Ouargla, la protestation sociale s'est étendue à de nombreuses localités, portée par une jeunesse touchée de plein fouet par la crise. Ces régions, qui concentrent les richesses en hydrocarbures du pays, abritent les populations parmi les plus déshéritées.

La dégradation des services publics, des routes, l'absence d'infrastructures de santé et de loisirs, qui touchent l'ensemble du pays, se posent avec plus d'acuité dans le Sud. Quant à la crise sociale, elle y a des effets encore plus dévastateurs auprès d'une jeunesse qui se sent marginalisée. Celle-ci subit un chômage de masse et n'accepte pas que la plupart des emplois proposés par les sociétés pétrolières lui échappent et soient occupés par des travailleurs venus du Nord. Cela ne fait qu'aiguiser un profond sentiment d'injustice et d'exclusion. S'y ajoute un quotidien dégradé par une pénurie de

logements, par des coupures d'électricité qui rendent encore plus insupportables les chaleurs caniculaires.

Depuis début juillet, de Touggourt à Hassi Messaoud en passant par Ain Beïda, les jeunes chômeurs crient leur colère et demandent des comptes aux autorités. Ainsi à Ouargla, ils dressent chaque jour des barricades sur les principaux axes routiers. Ils réclament du gouvernement le départ de plusieurs responsables locaux de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), la mise à l'écart de l'actuel préfet de Ouargla et la création en toute urgence d'au moins dix mille emplois.



À Ouargla, une manifestation de jeunes.

Leurs protestations quotidiennes, blocages de routes, marches ou rassemblements se transforment en affrontements avec les forces de police. Le nouveau gouvernement qu'Abdelmadjid Tebboune vient de former, après des élections législatives marquées par une abstention record, a choisi d'étouffer leur révolte par la répression, craignant sans doute qu'elle

s'étende à d'autres régions.

Un autre danger plane sur cette révolte, celui d'être détourné sur un terrain communautaire contre les travailleurs du Nord. Il est alimenté par les courants politiques conservateurs, qui s'appuient sur les sentiments d'exclusion existants, pour dresser les chômeurs du Sud contre les travailleurs originaires du Nord, pour préserver les intérêts des privilégiés du régime. Ces manœuvres représentent une impasse, alors que les sentiments contre l'injustice sont partagés par l'ensemble des classes populaires de tout le pays.

En effet, le mécontentement est toujours profond, nourri par la corruption, l'effondrement du pouvoir d'achat et une pauvreté qui s'aggrave. Ces dernières semaines, le manque d'accès à l'eau potable a alimenté la colère de la population du nord,

qui l'a exprimée en bloquant plusieurs axes routiers, dont la route qui mène à l'aéroport d'Alger. Dans la capitale, l'eau n'est accessible que quatre heures tous les deux jours, et le calendrier des coupures n'est pas toujours respecté. Cette situation était prévisible, mais le gouvernement n'a rien fait pour procéder à de nouveaux forages, ou pour mettre en route une station de dessalement d'eau de mer promise depuis longtemps. En revanche, il rend la population responsable de la situation, l'accuse de gaspiller l'eau, et mène une campagne pour justifier ainsi l'augmentation de son prix.

Le pouvoir algérien a toutes les raisons de craindre les réactions d'une population défiante à son égard et excédée par une situation sociale qui ne peut aller qu'en empirant.

Leïla Wahda

Toujours plus d'armes pour les militaires

Entre 2016 et 2020, le gouvernement algérien a augmenté de 64% ses importations d'armes par rapport aux cinq années précédentes. Ainsi, 35 milliards de dollars ont été consacrés aux dépenses militaires, alors que les systèmes de santé et éducatif manquent cruellement

de moyens et que la pauvreté frappe de plus en plus de monde.

En plus de la Chine, ou de la Russie avec laquelle un contrat de 7 milliards a été signé en juin, les autorités algériennes se fournissent aussi auprès des marchands d'armes français. Parmi le matériel

importé de l'Hexagone, figurent des « agents chimiques ou biologiques toxiques » et des « agents anti-émeutes ». Pas plus que la Russie ou la Chine, la France n'a d'état d'âme à vendre des armes destinées à mater la contestation populaire.

Maud Nathan

Iran : les précaires du pétrole en grève

Depuis le 19 juin, des milliers de travailleurs des entreprises sous-traitantes du secteur pétrolier sont en grève. Ils réclament des augmentations de salaires, la fin de la sous-traitance qui les maintient dans la précarité et le droit de s'organiser librement.

Les travailleurs de l'industrie pétrolière et chimique sont une force, par leur nombre dans un secteur qui fournit la principale ressource économique du pays, leur concentration et leurs traditions de lutte. En août 2020, sur le gisement de South Pars, plusieurs milliers d'entre eux avaient fait grève et arraché des augmentations de salaires.

Depuis des années, pour arroser des proches du pouvoir, pour dégrader les conditions de travail et baisser les salaires, le régime a multiplié les privatisations d'entreprises publiques et le recours à la sous-traitance. Pour construire et entretenir les installations, les compagnies embauchent des précaires,

en passant par des sociétés privées intermédiaires. Ces travailleurs gagnent 30 à 40% de moins que les permanents, ne sont pas soumis aux mêmes normes de sécurité et n'ont pas le même accès aux soins médicaux. Ils sont logés dans des dortoirs mal isolés alors que la température peut atteindre 50°C. Ils doivent se battre pour disposer des dix jours de repos obligatoires après vingt jours de travail, selon le cycle en vigueur sur les installations pétrolières. Comme tous les travailleurs du pays, ils subissent de plein fouet l'inflation massive, plus de 50%, provoquée par l'embargo américain, ainsi que les retards systématiques du versement de leurs salaires.

Ces travailleurs se sont

mis en grève pour obtenir l'alignement de leurs salaires et de leurs droits sur ceux des permanents. Les syndicats indépendants étant interdits, un comité des travailleurs de la sous-traitance du secteur pétrolier organise la grève qui touche 70 sites et 10 000 ouvriers. Comme l'indique un de ses communiqués « les vis sont serrés par nos mains et les tuyaux sont soudés avec notre sueur. Aucun projet ne peut se poursuivre sans que nous assemblions, soudions ou échafaudions. Restez chez vous et voyons si l'échafaudage se dresse tout seul! » Le travail ne se faisant pas sans eux, la grève porte et gêne le régime des ayatollahs. Plusieurs centaines de licenciements dans la raffinerie de Téhéran n'ayant pas suffi à intimider les grévistes, le président Rohani, en poste pour quelques semaines encore, a dû promettre d'améliorer les conditions de travail tout en affirmant que la

question des salaires n'était pas de son ressort. L'un de ses concurrents, l'ancien président Ahmadinejad, qui réprima la révolte de 2009, empêché de se présenter aux dernières élections, se pose aujourd'hui en défenseur des grévistes. En connaisseur, il affirme « qu'avec les énormes ressources dont dispose le ministère du Pétrole, il n'est

pas difficile de répondre à ces demandes ».

Les grévistes ne peuvent évidemment pas compter sur un tel faux allié mais sur leur détermination et leur capacité à entraîner d'autres travailleurs du pays, à commencer par les titulaires du secteur pétrolier qui commencent à les rejoindre.

Xavier Lachau



Travailleurs iraniens du pétrole en grève.

Marseille – cité des Flamants : un drame annoncé

Samedi 17 juillet, vers 5 heures du matin, un incendie s'est déclaré dans un immeuble délabré d'une cité des quartiers Nord de Marseille, faisant trois morts et plusieurs blessés graves. Pris de panique, ils se sont défenestrés avant l'arrivée des pompiers. Parmi eux il y avait un enfant de deux ans.

Situé dans la cité des Flamants, un ensemble HLM dont la réhabilitation a commencé en 2005, cet immeuble de 140 logements devait être partiellement détruit. La plupart des locataires ayant déjà été relogés, il n'en restait plus que treize, tandis que les 90% restants du bâtiment étaient progressivement squattés. Avec la crise du logement et le manque d'hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile, les appartements vides étaient rapidement occupés par des

populations toujours plus démunies. Des marchands de sommeil y avaient installé de jeunes migrants, des sans-papiers, mais aussi des familles sans toit, certaines avec de jeunes enfants, contre de l'argent pour faire des branchements de fortune pour l'eau ou l'électricité.

Quant aux derniers locataires, ils se battaient pour être relogés décemment mais leur bailleur social, 13 Habitat, présidé par Lionel Royer-Perreaut, maire LR du 5^e secteur de

Marseille, ne leur avait proposé que des logements qu'ils qualifiaient de « pourris ». Subissant en outre l'arrêt complet des ascenseurs depuis décembre dernier pour « raison de sécurité », ils exigeaient d'avoir enfin une proposition acceptable de leur bailleur, qui est le plus important des Bouches-du-Rhône, avec la gestion de 34 000 logements sociaux, et qui aurait dû les reloger depuis des années.

En avril 2021, se sentant totalement abandonnés, ils avaient encore manifesté devant les locaux de 13 Habitat en faisant venir la presse locale. Un retraité diabétique exprimait sa crainte d'un court-circuit et d'un incendie. Une mère de deux adolescentes racontait son



FRANCES MARIE-AGNÈS PELERAN

L'immeuble incendié, que des habitants ont tenté de fuir en utilisant des draps.

calvaire de devoir monter et descendre à pied les étages plusieurs fois par jour pour accompagner ses filles, alors que le trafic de drogue et la prostitution envahissaient le bâtiment. Tous dénonçaient leur bailleur qui ne leur répondait plus au téléphone et ne les contactait que pour leur faire payer le

loyer et les charges en cas d'impayés.

Cet incendie, qu'il soit d'origine accidentelle ou volontaire, comme le suggère l'enquête judiciaire, était prévisible. Et la responsabilité en revient d'abord à l'incurie criminelle des pouvoirs publics!

Correspondant LO

Hôpitaux: des Urgences fermées la nuit

Des services d'urgence de nuit ferment cet été dans un certain nombre d'hôpitaux de villes moyennes.

Les déserts médicaux, un des aspects de la dégradation des services de santé, s'étendent ainsi un peu plus.

Dans certains départements, plus de 10% de la population n'a pas ou plus de médecin traitant, 20% dans la Sarthe. Le seul recours des patients est le service d'urgence de l'hôpital de la ville la plus proche. Hélas, certains de ces services ont déjà fermé, ou menacent de le faire, faute de médecins urgentistes mais aussi du personnel hospitalier indispensable. Pendant les congés d'été, en particulier après les périodes de tension extrême liée à l'épidémie, la situation devient encore plus critique.

La liste des services d'urgence concernés est déjà longue. Dans l'Ille-et-Vilaine, c'est le cas à Fougères cet été, les Urgences de Vitré étant fermées la nuit depuis plusieurs mois. Dans la Loire, celles du Gier à Saint-Chamond ne sont plus accessibles entre 20 heures et 9 heures, obligeant les malades à se rendre à Saint-Étienne ou Firminy. Dans la Sarthe, les urgences du Pôle santé Sarthe et Loir sont restées fermées quatre nuits consécutives puis à nouveau la nuit du 13 juillet, de même pour l'été à Saint-Calais et à Château-Loir. À la polyclinique d'Hénin-Beaumont, la difficulté est la même, faute d'effectifs. Les exemples se

multiplient et l'appel au 15, lui-même en risque de saturation, est la solution de repli conseillée.

La direction d'un de ces établissements évoque « un contexte de raréfaction conjoncturelle de la ressource médicale » en guise d'explication dans un jargon de gestionnaires compliqués d'une politique insupportable! L'embauche dans tous les établissements de santé, à commencer par les hôpitaux de proximité qui devraient offrir des services d'urgence dignes du 21^e siècle, est une nécessité. Elle doit s'assortir de salaires corrects qui ne pousseraient pas les soignants à chercher ailleurs.

La politique du gouvernement Macron vis-à-vis de la santé, comme les précédentes, n'a été qu'une vaste opération de communication aboutissant à une maigre augmentation de salaire pour une partie du personnel, et même pas pour tous. Quant aux embauches, c'est toujours le désert... médical. C'est d'autant plus choquant que, en un an et demi d'épidémie, on a vu passer deux ministres, une dizaine de discours, des mines compassées, des légions d'honneur virtuelles aux soignants puis les récentes mises en accusation, sans que rien ne change dans les établissements, ni pour le personnel ni pour les usagers.

Viviane Lafont

Clinique Turin – Paris 8^e: les travailleurs se font respecter

Depuis le début de la grève mardi 13 juillet à la clinique Turin, dans le 8^e arrondissement de Paris, les blocs opératoires sont totalement arrêtés, les consultations continuent, assurées par les médecins qui sont tous indépendants. Les dialyses, malgré des tentatives de réquisition par le préfet, ont été assurées essentiellement par des cadres et vacataires extérieurs.

Au quatrième jour de la grève, le vendredi, les grévistes apprenaient que le groupe Almviva Santé, propriétaire de la clinique, avait été vendu à KIA, un fonds d'investissement souverain du Koweït évalué à 650 milliards d'euros, avec comme objectif affiché de dégager du bénéfice. Cela a ému le personnel car beaucoup de riches Koweïtiens sont venus se faire soigner à la clinique, et le personnel a eu de nombreuses occasions de subir leur mépris social, en particulier vis-à-vis des femmes.

Pour le week-end, la

direction a déprogrammé les opérations. Vendredi 16, devant la colère des grévistes, le directeur, blanc comme un linge, a été obligé de venir directement proposer une trêve aux grévistes. Il n'y a pas de travail et tout le monde sera payé ce week-end.

À l'issue de la négociation, la direction a accepté lundi 19 de repousser à décembre le retrait des jours de grève, le mois où est versée la prime de fin d'année. Concernant le fond de la grève, les conditions de travail, la direction promet

quelques embauches et d'étudier de nouvelles organisations du travail.

Les salariés ne sont pas dupes. Mais ils sont face à un nouveau propriétaire riche, alors qu'eux ont de petits salaires. C'est la victoire du porte-monnaie. La clinique va fermer pour travaux au mois d'août, et ils ont donc décidé d'attendre septembre.

Cette grève leur a fait retrouver une dignité, en particulier face à ces médecins et anesthésistes qu'ils ont obligés à leur parler d'égal à égal. Ils ont senti leur puissance en face d'un directeur dans ses petits souliers. Elle a mis fin à leur isolement entre métiers et services et permis de découvrir la solidarité. Ces acquis-là demeurent malgré la reprise du travail et préparent la rentrée.

Correspondant LO

Lisez *Lutte de classe* revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 217 (juillet-août 2021):

- Après les élections régionales
- Automobile: l'impasse de la politique de «relocalisation» de la CGT
- Agression contre la CGT: un avertissement
- Féminisme, intersectionnalité et lutte de classe
- La fièvre du bitcoin, symptôme d'un système économique malade
- Birmanie: la classe ouvrière face à l'armée et à l'impérialisme
- Génocide au Rwanda: vingt-sept ans de mensonges et de déni sur la complicité de la France

Prix: 2,50 euros-Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.



L'envol du communisme en Chine

Il y a 100 ans en Chine, le communisme devint le drapeau de centaines de milliers d'ouvriers et de paysans, en lutte contre la vieille société féodale et contre la domination impérialiste. À part le nom, le parti qui naquit en juillet 1921 n'a aucun rapport avec celui qui dirige aujourd'hui d'une main de fer la Chine réintégrée dans l'économie capitaliste.

Au début du 20^e siècle, la Chine et la dynastie mandchoue à sa tête depuis 200 ans étaient en plein déclin. Si le pays n'était pas colonisé, c'était tout comme. À partir de concessions cédées dans les grandes villes, où les puissances impérialistes – Grande-Bretagne, France, Japon... – disposaient de troupes et faisaient la loi, les capitalistes étrangers pillaient le pays, contrôlaient les ports et les exportations.

En réaction au pillage du pays

Un mouvement nationaliste se développa en réaction à cette mise sous tutelle. Rêvant d'une Chine indépendante, ce courant voulait chasser les étrangers et instaurer une république. Sun Yat-sen et son futur parti, le Kuomintang, qui en prirent la tête, reçurent le soutien de toute une partie de la bourgeoisie, lassée de jouer les « compradores », les intermédiaires avec les capitalistes étrangers. Mais ces bourgeois ne pouvaient pas vraiment engager le combat, qui aurait exigé de mobiliser la population, en particulier les paysans, alors qu'eux-mêmes étaient souvent propriétaires de terres et reliés par mille liens aux féodaux.

En 1911, la dynastie, lâchée par l'armée, s'effondra.

Sun Yat-sen proclama la république. Mais sans réelle base sociale, son pouvoir n'eut d'existence qu'à Canton. La Chine sombra dans le chaos, dépecée par les seigneurs de guerre, ces chefs militaires qui se taillèrent des fiefs où chacun, en bonne intelligence avec les puissances occidentales, faisait régner sa loi.

Pendant la Première Guerre mondiale, toute une partie de la jeunesse chinoise reprit le chemin de la lutte autour d'un des révolutionnaires de 1911, Chen Duxiu. Son journal, *La Nouvelle Jeunesse*, proclamait que la nouvelle génération devait rejeter la vieille société et la remplacer par la démocratie et la science.

La montée ouvrière

À la fin de la guerre, les promesses du président américain Wilson sur l'autodétermination et la justice pour tous les peuples avaient nourri l'espoir que la Chine serait libérée de l'oppression japonaise et occidentale. Le traité de Versailles, consacrant la domination des vainqueurs, dissipa ces illusions. En réaction, le 4 mai 1919, la jeunesse étudiante se souleva. Chen Duxiu fut l'un des principaux porte-parole du mouvement, qui s'étendit au pays entier et auquel, chose nouvelle, se joignirent nombre d'ouvriers en grève.

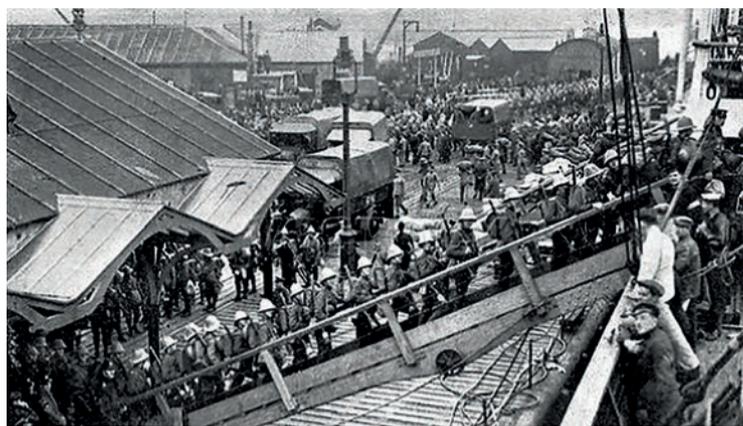
La classe ouvrière était en plein essor. Le pays comptait un million d'ouvriers en 1916, le double en 1922. Pendant la guerre, plus de deux cent mille Chinois avaient été envoyés en Europe, où ils entrèrent en contact avec le mouvement ouvrier occidental. De retour, ils jouèrent un rôle clé dans la création de nouvelles organisations ouvrières indépendantes, en particulier des syndicats, qui supplantèrent les guildes dominées par les patrons. L'intervention ouvrière en 1919 fit trembler la vieille société, hâta la libération de nombreux prisonniers, parmi lesquels Chen Duxiu.

NEWS CGNT.COM



Chen Duxiu.

La vague du 4 mai 1919 fut le prélude de la révolution de 1925. Les jeunes rejetaient la vieille société et ses traditions surannées. Nombre d'entre eux furent attirés par la révolution russe, qui avait libéré ouvriers et paysans des chaînes d'une société tout aussi arriérée et qui s'affrontait alors à tous les pays impérialistes. De son côté, le mouvement ouvrier progressait. Les syndicats



Soldats britanniques en renfort contre les grèves, en 1922.

s'étaient développés à Canton, à Hong Kong, chez les cheminots près de Pékin. Des revues marxistes étaient publiées dans les universités, de petits groupes d'études marxistes rassemblaient quelques dizaines d'étudiants qui cherchaient activement le lien avec la classe ouvrière. Ainsi, à Shanghai, ils éditérent un hebdomadaire, *Le Monde du travail*, qui publiait des enquêtes racontant la vie des exploités, mais aussi leurs doléances et leurs colères. Autour notamment de Chen Duxiu, ces groupes furent à la base du Parti communiste chinois (PCC) officiellement fondé, avec l'aide de la Troisième internationale, en juillet 1921.

Sur les conseils de l'Internationale, le PCC décida en 1922 de rentrer dans le Kuomintang, au nom de la lutte commune contre l'impérialisme et afin surtout d'entraîner les ouvriers attirés par ce parti, tout en conservant son organisation et ses moyens d'expression. Le Kuomintang était quant à lui intéressé par l'aide financière et militaire de la Russie soviétique. Avec la montée révolutionnaire, ses effectifs s'accrurent rapidement. En son sein, le PCC draina vers lui les éléments les plus dynamiques de la jeunesse et du prolétariat, organisant des centaines puis des milliers d'entre eux.

L'écrasement de la révolution

Mais les bureaucrates qui avaient pris la tête de l'Internationale ne voulaient pas d'une révolution ouvrière en Chine. Ils cherchaient dans le Kuomintang bourgeois un allié et un succès qu'ils puissent brandir. La politique initialement justifiée par la faiblesse du PCC devint ainsi opportuniste. Au lieu de montrer le caractère de classe du Kuomintang, d'expliquer aux masses qu'il allait se retourner contre elles et de leur proposer une politique indépendante, le PC accepta d'en « être le coolie » et de se dissoudre en son sein.

Tchang Kaï Chek, le successeur de Sun Yat-sen mort en 1925, fut présenté par les successeurs de Lénine comme un dirigeant révolutionnaire, et fut accueilli à Moscou avec tous les honneurs. Les bureaucrates trompaient ainsi les masses et les désarmaient.

En 1926, Tchang Kaï Chek, depuis Canton, se lança à la conquête de la Chine. Les insurrections paysannes précédaient son arrivée, chassant les seigneurs de guerre, avant d'être réprimées par les armées du Kuomintang. Et en 1927, Tchang Kaï Chek, maître d'une grande partie de la Chine, se retourna contre les communistes et les écrasa à Shanghai, où ils avaient pris le pouvoir. Des milliers d'ouvriers et de militants furent exécutés.

Après cette terrible défaite, Chen Duxiu et quelques militants rallièrent le courant trotskyste, en continuant à défendre dans les villes la perspective de la révolution prolétarienne. Mais la majorité de ce qui restait du PCC, isolée de la classe ouvrière qu'elle avait menée à la défaite, trouva refuge dans les campagnes. Au nom de la même politique nationaliste, le parti désormais dirigé par Mao défendait l'alliance de toutes les classes, enchaînant ouvriers et paysans à leurs exploités, bourgeois et propriétaires fonciers, pourvus qu'ils soient chinois et patriotes. Le PCC devint un appareil nationaliste, concurrent du Kuomintang. Il s'empara du pouvoir en 1949 en s'imposant y compris contre la classe ouvrière.

La révolution chinoise de 1925-1927 fut une tragédie. Mais ni l'énergie des ouvriers ni celle des militants révolutionnaires ne firent défaut. Au contraire, la montée ouvrière et l'existence d'un parti communiste même jeune ouvrièrent la voie à la révolution sociale. Ce qui manqua, c'était une politique indépendante, affirmant que la seule issue pour la classe ouvrière était de chercher à prendre le pouvoir.

Serge Benham



Le 12 avril 1927, des communistes sont exécutés dans les rues de Shanghai par l'armée nationaliste.

PSA – Poissy : des intérimaires volés

En mai et en juin, à la suite de manques de pièces, l'usine PSA de Poissy a été mise en chômage partiel, quatre ou cinq jours selon les équipes de travail. Alors que cela est dû à l'aberration du marché capitaliste et au mode d'organisation de PSA, tout a été fait pour que les travailleurs payent au maximum les conséquences. Les travailleurs intérimaires ont été les plus volés.

Pour les ouvriers embauchés par PSA, ces jours non travaillés n'étaient payés que 84% du salaire, ce qui est pour le patron une façon de leur faire subir les conséquences des aléas de la production. Chez des sous-traitants comme GSF et Trigo, les travailleurs en CDI se sont vu obligés de poser des jours de congés.

Mais le pire est que des intérimaires qui occupent souvent les postes les plus difficiles sur les chaînes de montage se sont retrouvés avec des paies plus faibles en mai et juin. Certains intérimaires de Trigo ont touché 900 euros pour le

mois de mai. C'est un vol inacceptable.

Pour voler ainsi des centaines de travailleurs intérimaires, il a suffi de les renvoyer juste avant la période de chômage partiel et de les reprendre juste après. Dans ce but, la direction de PSA multiplie les contrats très courts, renouvelés souvent. Ce n'est pas nouveau, mais c'est un mensonge sur les motifs d'emploi des intérimaires car théoriquement il n'est pas possible de multiplier les contrats pour « accroissement temporaire d'activité ».

Trigo développe cette technique depuis longtemps :

une semaine maximum avec la possibilité légale de mettre fin au contrat un ou deux jours en avance. Il arrête parfois les contrats des intérimaires juste avant les périodes de chômage partiel pour les reprendre juste après et leur voler ainsi leur paie. Certains ont même été prévenus par SMS de leur date de fin de contrat, sans plus de procédure.

Pour ajouter encore à la division entre travailleurs se côtoyant sur les mêmes postes, les patrons jouent sur les conventions collectives différentes. Celle de la métallurgie chez PSA comporte un 13^e mois qui n'existe pas chez Trigo, rattaché aux services, alors qu'il s'agit d'un sous-traitant automobile.

Ainsi, entre les jours volés, les différences sur les conventions, les congés, il est particulièrement compliqué de s'y retrouver dans les fiches de paie. Mais les



travailleurs lésés ne sont pas tombés dans ces pièges. Certains ont exprimé leur colère. Et bien des ouvriers en CDI ont été indignés de voir les intérimaires se faire voler.

Face aux protestations, le directeur de l'usine s'est engagé « à rappeler les règles aux agences d'intérim ». Par contre, il a refusé de s'occuper des sous-traitants. Comme si PSA n'était pas le donneur d'ordres ! Certaines de ces entreprises de sous-traitance ont même été créées par d'anciens cadres PSA.

Les intérimaires qui ont réussi à se faire payer les jours volés en mai et juin ont dû batailler. Certaines sociétés d'intérim ne fonctionnent plus que

par Internet. Ensuite ses agences renvoient vers un numéro de téléphone du service central de paie... qui ne répond pas.

Il est scandaleux qu'il ait fallu se battre autant pour obtenir d'être payé normalement. Mais à travers ce type d'épisodes, des liens se sont noués entre ceux qui ont dû aller s'épauler d'une boîte d'intérim à l'autre, ou avec les embauchés avec lesquels ils pouvaient comparer leur fiche de paie. De quoi rappeler que les 600 intérimaires et les 3000 salariés en CDI de PSA ont les mêmes intérêts, les mêmes adversaires et représentent une force tous ensemble.

Correspondant LO

SNCF Technicentre-Châtillon : une sanction qui ne passe pas

Mardi 13 juillet, 60 travailleurs du Technicentre Atlantique de Châtillon, dans les Hauts-de-Seine, où sont entretenus les TGV du réseau Ouest, ont débrayé pour soutenir un de leurs collègues, menacé d'être réformé.

La direction estime qu'elle ne peut plus trouver de poste adapté à ce

camarade que la vie a esquiné. Elle prévoit donc de le réformer, c'est-à-dire de le licencier, avec une pension réduite, en lui proposant un reclassement hors SNCF tout à fait hypothétique et précaire dans un atelier protégé.

Les jérémiades de la commission de reclassement n'ont convaincu personne.

Ce serait pour son bien qu'il serait mis à la porte ! Mais quitter ses habitudes, ses collègues, pour aller travailler dans des structures fragilisées par la crise économique, on n'en voit pas le bénéfice.

C'est pourquoi 60 travailleurs ont débrayé, par solidarité mais aussi par colère face au mépris dont il

est victime. Ils ont rendu visite au directeur de l'établissement. Il a dû écouter ce que pensaient les cheminots de la façon dont il traite un travailleur après plus de trente ans d'exploitation sur de nombreux postes en production et dans les bureaux. Le directeur a osé dire qu'il n'était pas « assez employable », alors que

ce cheminot tient parfaitement un poste à plein temps. Et s'il quitte le centre, il ne sera pas remplacé et il manquera du monde.

Tous les patrons usent les travailleurs jusqu'à la corde et les jettent lorsqu'ils les jugent inaptes. De ce point de vue, la SNCF ne déroge pas à la règle.

Correspondant LO

Semat – La Rochelle : l'exploitation made in France

L'entreprise Semat (groupe Zoeller) produit des camions de collecte d'ordures et des balayeuses de rue dans son usine de La Rochelle qui compte 240 salariés. Elle a fait partie d'une liste de 126 entreprises sélectionnées pour la Grande Exposition du « Fabriqué en France » qui s'est tenue les 3 et 4 juillet à l'Élysée.

C'est une démonstration probante, s'il en était besoin, que le « produire en France » peut très bien s'accommoder des conditions d'exploitation les plus dures. L'usine, aux installations vieillissantes, est dangereuse et insalubre : la toiture est amiantée, on y respire les fumées de soudure, susceptibles de contaminer le sang en métaux lourds. Un intérimaire a été grièvement blessé en 2019 dans l'explosion suivie de l'incendie d'une cabine de

peinture. Des militants syndicaux de l'usine avaient pourtant sonné l'alerte, sans résultat, sur les risques d'arcs électriques résultant de mises à la masse défectueuses dans ces cabines de peinture obsolètes et aussi sur le stockage dans ces cabines de fûts de diluants, cause de l'incendie, et le fait que l'ouverture de la porte d'une cabine était bloquée par la dépressurisation.

Dans cette usine de tradition ouvrière combative, les conditions de travail s'aggravent aussi du fait des pressions qui s'intensifient. La nouvelle direction est tellement zélée pour tenter d'intimider les militants et tous ceux qui relèvent la tête qu'elle se met hors des clous. Déjà condamnée en février dernier pour abus du statut d'intérimaire, elle vient d'être déboutée par la justice d'une plainte contre un responsable syndical



de l'usine, qu'elle mettait en cause pour son témoignage en faveur de salariés. Elle a aussi sanctionné des ouvriers d'un avertissement pour non-respect de leur temps de travail, alors qu'ils exerçaient leur droit de grève – ce qui lui vaut d'être attaquée aux

Prud'hommes par ces salariés pour entrave à ce droit. D'autres travailleurs l'attaquent aux Prud'hommes pour faire retirer des avertissements pour non-respect de la distanciation sociale – un comble dans cette entreprise qui met en danger la santé et la vie de ses

ouvriers au quotidien.

Alors l'Élysée ne s'est pas trompé en sélectionnant la Semat pour sa vitrine d'exposition. Sa direction y a bien mérité cette place comme digne représentante de l'exploitation *Made in France*.

David Louvois

Aéroports de Paris : fin de la première manche

Vendredi 16 juillet, cinq semaines après le premier week-end de mobilisation, les travailleurs d'ADP se sont encore retrouvés à 250 à Roissy et une centaine à Orly. Ils ont suspendu leur mouvement, avec le sentiment de ne pas avoir baissé la tête.

Ils se battent contre les baisses de salaire que la direction veut imposer. Celle-ci, après avoir tenté sans succès, il y a un an, d'obtenir un « accord de performance collectif », a imposé aux travailleurs des modifications individuelles de contrat qui aboutissent à des baisses de salaire de plusieurs centaines d'euros. Refuser cet avenant implique d'être menacé de licenciement. Face à cette tentative d'individualisation, la réaction a été collective. Les temps forts avaient lieu les week-ends. Au plus fort de la mobilisation, le 2 juillet, 60% des travailleurs se sont mis en grève, et les manifestants étaient 1200, sur un effectif de 5300.

La direction a multiplié les mensonges dans les médias et les fausses annonces pour diviser et démobiler les grévistes. La police a été mise à contribution dans le même but, multipliant les sanctions. Mais plus les semaines passaient, plus les travailleurs d'ADP affirmaient que les baisses

de salaire étaient inacceptables, et qu'elles devaient être annulées.

Le 13 juillet, la direction a trouvé deux syndicats pour signer un protocole de fin de conflit dans lequel les principaux reculs demeurent. Cela n'a pas empêché une nouvelle journée de grève et de manifestation le 16. À Roissy, plusieurs grévistes ont pris la parole pour affirmer leur fierté de s'être battus et d'avoir créé des liens. Pour tout le monde, ce n'est que la fin de la première manche, et rendez-vous a été pris en septembre.

Cette attaque de la direction d'ADP s'inscrit dans une offensive de l'ensemble des patrons. Ceux-ci cherchent à faire les poches des travailleurs pour maintenir leurs profits. La crise du Covid-19 n'a fait qu'accélérer ce vol organisé. Dans ce contexte, les patrons regardaient si le fait d'attaquer les contrats de travail à ADP allait provoquer des réactions.

Cet enjeu, qui dépassait donc leur entreprise, a été



Manifestation à Roissy le 20 juillet.

compris de plus en plus clairement par une partie des grévistes. Certains se sont adressés aux autres travailleurs de l'aéroport, dans des dizaines d'entreprises différentes. Ils ont pu mesurer à quel point leur lutte était populaire. Ils ont aussi pu voir que le sentiment d'avoir des intérêts spécifiques à chaque entreprise avait reculé chez les travailleurs. Nombreux étaient ceux qui affirmaient : « Nous avons tous les mêmes problèmes ».

Désormais, les grévistes sont mieux préparés pour les prochains combats.

Correspondant LO

Holder - La Madeleine : le ras-le-bol explose

Les travailleurs de Holder à La Madeleine, dans le Nord, sont une centaine, répartis en trois équipes, pour fabriquer les pâtisseries vendues dans les boulangeries Paul. Après la période de confinement, la reprise s'est faite avec des conditions de travail dégradées.

Les chefs poussaient aux cadences, comme s'ils avaient un chronomètre à la place du cerveau. De plus, avec du matériel comme les tables vibrantes en panne, cela oblige, pour décoller les macarons, à taper les plaques jusqu'à sept fois de suite, ce qui est épuisant.

Ces pressions et le manque de considération ont conduit l'équipe de nuit à faire grève dès le 1^{er} juillet pour exiger la baisse des cadences et une amélioration des conditions de travail. La fin de non-recevoir de la direction locale a provoqué le vote de la grève par l'équipe de nuit, qui a entraîné les deux autres équipes.

Ainsi, entre 65% et 80% des travailleuses et travailleurs ont fait grève. Dès le troisième jour, ils bloquaient temporairement les camions qui emmenaient les stocks. La direction locale a proposé la reprise avec une journée payée sous forme de prime, ce qui a été refusé. La grève a donc continué.

Au bout du quatrième

jour, Maxime Holder, 165^e fortune de France, s'est fendu d'une descente à l'usine, avec le directeur général des autres usines. Il s'est présenté comme le représentant d'une grande famille. Les travailleurs présents lui ont dit leur mécontentement. Eux sont les représentants de petites familles qui font tourner l'usine et produisent ce qui fait sa fortune ! Il a alors proposé de payer deux jours de grève sous forme de prime payée à tous, qu'il n'y aurait pas de retenue sur les salaires, que le reste serait pris au volontariat sur les RTT, tout en s'engageant à réétudier les problèmes de conditions de travail.

Les travailleurs ont voté la reprise, très satisfaits de s'être fait respecter. Depuis, les chefs se tiennent sur leurs gardes. Cette petite victoire a mis du baume au cœur de tous et renforce l'idée qu'il faut se préparer pour d'autres combats pour les salaires.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Logiciel Pegasus : **barbouzes 2.0**

Un regroupement de journalistes, Forbidden Stories, a publié une enquête internationale sur un logiciel espion, Pegasus, développé par l'entreprise israélienne NSO Group.

Ce logiciel permet de siphonner sans contact l'ensemble des données de n'importe quel téléphone portable.

Il peut être installé à distance sans la moindre action physique, prend le contrôle du micro et de la caméra et capte les échanges, y compris sur des applications cryptées comme Signal ou WhatsApp.

Une dizaine d'États, dont le Maroc, la Hongrie, l'Azerbaïdjan, l'Inde, l'Arabie

saoudite ou le Rwanda, ont acheté Pegasus. La monarchie marocaine a mis sur écoute non seulement ses opposants, dont le journaliste Omar Radi qui vient d'être condamné à six ans de prison, mais aussi de nombreuses personnalités étrangères, journalistes, avocats, élus, en contact avec eux. Un millier de téléphones français auraient été espionnés. Ceux de Macron lui-même, de quinze de ses ministres et de toute

une brochette de responsables politiques français auraient été piratés. Une telle intrusion est dure à avaler pour les dirigeants français qui entretiennent des relations étroites avec le roi du Maroc, qualifié d'« ami de la France » par tous les présidents successifs, sans la moindre gêne devant les méthodes brutales qu'il utilise contre ses opposants.

La commercialisation de Pegasus se fait sous la houlette de l'État israélien, avec lequel les États clients entretiennent tous de bonnes relations. Vendu comme un instrument de lutte contre le terrorisme

et le crime organisé, ce logiciel a en réalité pour principal usage la traque des opposants politiques. Il a par exemple été utilisé pour piéger Jamal Khashoggi, journaliste assassiné sauvagement en 2018 dans le consulat d'Arabie saoudite à Istanbul.

Les États occidentaux, qui protestent contre ces méthodes, pratiquent le même genre d'espionnage à plus grande échelle, y compris contre leurs propres alliés. On se souvient de celui d'Angela Merkel et de Nicolas Sarkozy par l'agence américaine NSA, ou des révélations de WikiLeaks et d'Edward Snowden

sur l'espionnage généralisé des communications sur toute la planète par les services américains et britanniques. Lorsque le renseignement militaire ou la police souhaitent surveiller des militants, le cadre légal ne pèse pas bien lourd.

Pegasus est en quelque sorte la NSA du pauvre. Ces révélations rappellent que, pour les États bourgeois, qu'il s'agisse de prétendues démocraties ou de dictatures avérées, tous les moyens sont bons pour surveiller leur propre population, et au-delà.

Kevin Burg

JO de Tokyo : pandémie ou non, la course au fric continue

Après un report d'un an, le Comité international olympique (CIO) et le gouvernement japonais ont décidé de maintenir les Jeux olympiques, malgré la recrudescence de la pandémie.

« Les JO, symbole de la victoire sur le virus » : tel était le slogan lancé en septembre dernier par le Premier ministre japonais, Yoshihide Suga. Aujourd'hui, la plupart des épreuves se dérouleront à huis clos, et ces JO sont plutôt le symbole de l'incapacité des États à lutter contre le virus.

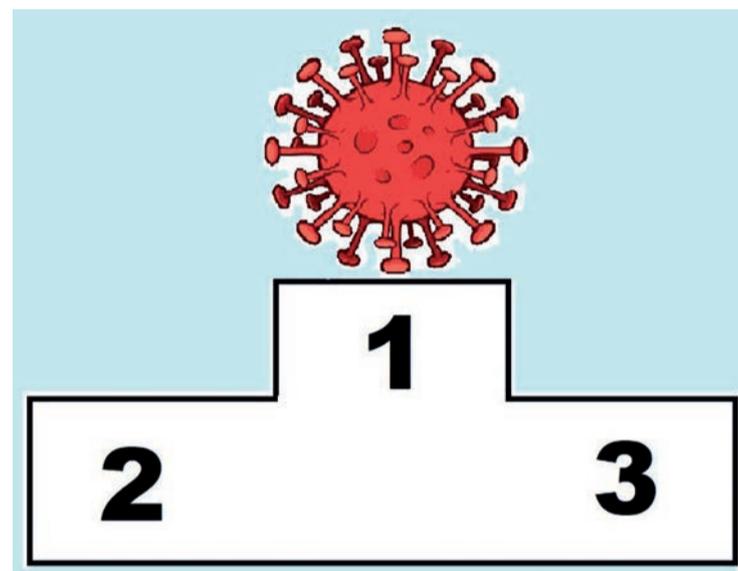
Ainsi, au Japon, un des pays les plus riches de la planète, à peine 15% de la population a été entièrement vacciné. Le gouvernement japonais entend maintenir les Jeux contre

l'avis de la majorité. Le président de l'Union nationale des médecins a jugé « irresponsable » l'entêtement du gouvernement à réunir dans un même lieu 80 000 personnes venues des quatre coins du monde. Plusieurs cas de Covid se sont déjà déclarés dans le village olympique malgré des précautions sanitaires présentées comme drastiques. Celles-ci entraînent en outre une ponction dans le système hospitalier déjà au bord de la saturation du fait de la propagation du

variant Delta.

C'est le CIO qui est le principal responsable du maintien de ces Jeux. Annuler ceux-ci sans son accord équivaldrait pour l'État japonais et la ville de Tokyo à une perte sèche de plus de 14 milliards d'euros. Or, pour le CIO, il n'est pas question de reporter une nouvelle fois les Jeux, décision qui le mettrait, lui, dans l'obligation d'honorer des contrats qui se chiffrent en milliards, avec des sponsors et des chaînes de télévision.

Ainsi Coca-Cola, partenaire des JO depuis 1928, a renouvelé son contrat jusqu'en 2032 pour un



montant que le *Financial Times* estime à 3 milliards d'euros. Pour la même période, la chaîne NBC Universal a obtenu les droits de diffusion aux États-Unis pour 7,65 milliards de dollars. Quant à France

Télévisions, elle aurait déboursé 140 millions d'euros pour quatre JO, dont ceux de Tokyo.

Variant Delta ou pas, c'est toujours le virus du profit qui l'emporte.

Denis Aler

Les militants de Lutte ouvrière à la rencontre des travailleurs

Alsace

Jeudi 22 juillet :

Mulhouse

Vendredi 23 juillet :

Colmar

Samedi 24 juillet :

Ensisheim

Allier / Puy-de-Dôme

Jeudi 22 juillet :

Issoire

Vendredi 23 juillet :

Cournon-d'Auvergne

Samedi 24 juillet :

Riom

Agglomération de Bordeaux

Jeudi 22 juillet :

Ambarès-et-Lagrave

Vendredi 23 juillet :

Lormont

Samedi 24 juillet :

Bordeaux

Loire-Drôme

Jeudi 22 juillet :

Montélimar

Vendredi 23 juillet :

Romans-sur-Isère

Samedi 24 juillet :

Valence

Nord

Jeudi 22 juillet :

Denain

Vendredi 23 juillet :

Maubeuge

Samedi 24 juillet :

Valenciennes

Picardie-Somme

Jeudi 22 juillet :

Abbeville

Vendredi 23 juillet :

Amiens

Samedi 24 juillet :

Beauvais

Loiret

Jeudi 22 juillet :

Gien

Vendredi 23 juillet :

Montargis

Samedi 24 juillet :

Montargis

Champagne-sud

Lundi 26 juillet :

Troyes

Mardi 27 juillet :

Saint-Dizier

Mercredi 28 juillet :

Bar-le-Duc

Jeudi 29 juillet :

Vitry-le-François

Vendredi 30 juillet :

Chaumont

Samedi 31 juillet :

Chaumont

Languedoc-Roussillon

Lundi 26 juillet :

Perpignan

Mardi 27 juillet :

Montpellier

Mercredi 28 juillet :

Sète

Jeudi 29 juillet :

Montpellier

Vendredi 30 juillet :

Sète

Samedi 31 juillet :

Perpignan

Saône-et-Loire

Lundi 26 juillet :

Mâcon

Mardi 27 juillet :

Le Creusot

Mercredi 28 juillet :

Montceau-les-Mines

Jeudi 29 juillet :

Autun

Vendredi 30 juillet :

Chalon-sur-Saône

Samedi 31 juillet :

Chalon-sur-Saône

Bassin minier - Lens

Lundi 26 juillet :

Béthune

Mardi 27 juillet :

Lens

Mercredi 28 juillet :

Liévin

Jeudi 29 juillet :

Avion

Vendredi 30 juillet :

Hénin-Beaumont

Samedi 31 juillet :

Douai

